



DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 1^{ER} JUIN 2026

Le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire le 1^{er} juin 2026 à 18h, au 53 bis avenue Bouloc Torcatis à Carmaux, sous la Présidence de Jean-Marc BALARAN, Président du CIAS.

Membres présents : 14

ARBAULT Edith, AZAM Martine, BALARAN Jean-Marc, BARTHAS Patricia, BLANQUET Margueritte, COURVEILLE Martine, DEDIEU Karine, GARCIA Jean-Marie, HERNANDEZ Francine, KEDI Christelle, PLO Pascal, RATABOUL Gisèle (pouvoir de MANUEL Christian), SAN ANDRES Thierry (pouvoir de BONFANTI Djamila), VEDEL Adeline.

Membres excusés : 5

BONFANTI Djamila (pouvoir à SAN ANDRES Thierry), GRIMAUD Hélène, MANUEL Chistian (pouvoir à RATABOUL Gisèle), TAGLIAFERRI Rosanne, VALERY Béatrice.

NOMBRE DE MEMBRES - QUORUM : 10			
Membres en exercice	19	Membres avec pouvoir	2
Membres présents	14	Voix délibératives	16

Secrétaire de séance :

BLANQUET Margueritte

Numéro :

01/06/2026-08

OBJET : NOMINATION DU DIRECTEUR DU CIAS

Vu l'article R.123-23 du Code de l'Action Sociale et des Familles prévoyant la nomination d'un directeur du CIAS,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-54 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

Vu le décret n°2000-954 du 22 septembre 2000 relatif aux règles d'assimilation des établissements publics locaux aux collectivités territoriales pour la création de certains grades de fonctionnaires territoriaux,

Considérant que l'intéressé effectue les missions afférentes au poste de directeur du CIAS depuis 2015,

Considérant la mise à disposition du Directeur Général des Services au CIAS,

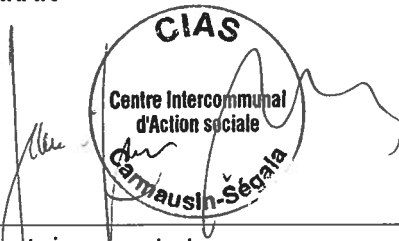
Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE la nomination de M. Philippe VIDAL, directeur du Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Fait et délibéré le 1^{er} juin 2026,

**Le Président,
Jean-Marc BALARAN**

**La secrétaire de séance,
Margueritte BLANQUET**



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Blanquet', written over a horizontal line.

Acte certifié exécutoire compte tenu :
- de sa transmission en Préfecture le
- de sa publication le